



BAFA BAFD

en Nouvelle-Aquitaine

Edition 2020

BAFA/BAFD : mode d'emploi

Où se former

Aides financières

Calendrier des formations

Deviens animateur ... ou directeur !





Une édition réalisée par le CRIJ Nouvelle-Aquitaine et
le CRAJEP Nouvelle-Aquitaine

Directrice de la publication
Constance DE PEYRELONGUE

Comité de rédaction

Félix DELSERT (CRAJEP Nouvelle-Aquitaine)
Patricia LAPLAIGE (CRIJ N-A site de Poitiers)
Corinne ESQUIROL, Pascale POMMIER (CRIJ N-A site de Bordeaux)
Mannaïg JULIEN (CRIJ N-A site de Limoges)

Création graphique

Mannaïg JULIEN (CRIJ N-A site de Limoges)

*Les informations diffusées dans ce guide sont les informations communiquées
à la date du 28 janvier 2020, elles sont susceptibles de changer.*

Avec le soutien de



SOMMAIRE

Le CRAJEP Nouvelle-Aquitaine4

Le CRIJ Nouvelle-Aquitaine5

Le BAFA, une formation en 3 étapes6 et 7

Le BAFD, une formation en 4 étapes8 et 9

Les organismes de formation 10 à 20

Et aussi21 et 22

Les aides financières 23 à 28

ZOOM SUR

Trouver un job dans l'animation 29

Contrat d'engagement éducatif 30

Animateur périscolaire 30

Un job dans l'animation avec le SNU 30

Calendrier des formations31



LE COMITE REGIONAL DES ASSOCIATIONS DE JEUNESSE ET D'ÉDUCATION POPULAIRE

Le CRAJEP Nouvelle-Aquitaine est une coordination volontaire d'associations, d'unions, de fédérations et de mouvements régionaux, eux-mêmes créés de manière volontaire.

Il se donne pour but de contribuer à la mise en oeuvre d'une politique globale de l'enfance, de la jeunesse et de l'éducation populaire dans toutes ses dimensions (éducatives, culturelles, sociales et économiques) et se dote pour cela de 3 missions structurantes et complémentaires :

- ✿ Être un observatoire des pratiques et un laboratoire d'idées sur la jeunesse, l'éducation populaire et les politiques publiques afférentes;
- ✿ Représenter et fédérer les associations JEP « Jeunesse et éducation populaire »;
- ✿ Valoriser les associations JEP et promouvoir la modernité de leurs valeurs

Le guide BAFA/BAFD est une coréalisation du CRIJ Nouvelle-Aquitaine et du CRAJEP Nouvelle-Aquitaine. Il s'agit de la deuxième édition du guide BAFA/BAFD Nouvelle-Aquitaine.



ADHÉRENT



Les membres du CRAJEP Nouvelle-Aquitaine présents dans le guide sont identifiés par le logo ci-contre dans leurs encarts de présentations respectifs. Ainsi, le lecteur pourra identifier les organismes de formation BAFA/BAFD portant collectivement les valeurs de l'Éducation Populaire.

Pour en savoir plus : www.crajep-nouvelleaquitaine.com

Le CRIJ Nouvelle-Aquitaine c'est :



L'Information Jeunesse a pour mission d'informer tous les jeunes, dans tous les domaines et par tous les moyens, dans leurs **démarches d'accès aux droits et à l'autonomie**.

Sur la base d'un **accueil libre, anonyme et gratuit**, les professionnels du réseau apportent ainsi aux jeunes des **réponses de premier niveau** sur toutes leurs questions qui peuvent concerner de nombreux sujets tels que l'orientation, l'emploi, la formation, le logement, la mobilité internationale, la santé, l'accès aux droits... Ils les **orientent** ensuite vers les structures qui pourront leur apporter un accompagnement spécifique et personnalisé.

Le CRIJ Nouvelle-Aquitaine, **association** soutenue par le Ministère de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse et la Région Nouvelle-Aquitaine, fait partie du réseau national et européen de l'Information Jeunesse et coordonne et anime le **réseau Information Jeunesse** sur le territoire de la Nouvelle-Aquitaine, qui compte plus de **150 structures**.

Il anime également l'accueil et l'information des jeunes sur ses trois sites de **Bordeaux, Limoges et Poitiers**.

Le site internet du CRIJ N-A, crijna.fr, regroupe les 3 sites jeuneabordeaux.fr, jeunealimoges.fr et jeuneapoitiers.fr et constitue une véritable **plateforme régionale d'information en ligne** mettant à la disposition des internautes des guides et des pages d'information synthétiques, des actualités, un service d'annonces de jobs, de logements et une cartographie des structures Information Jeunesse de proximité.

En complément de ses sites, le CRIJ-NA est également présent sur les **réseaux sociaux**.

Par ailleurs, soucieux de fournir des informations fiables et actualisées, le CRIJ N-A élabore une **documentation régionale** sous forme de guides et de brochures en complément du fonds documentaire national Actuel CIDJ.

Enfin le CRIJ N-A est membre du réseau **EURODESK**, réseau européen d'information sur la mobilité des jeunes en Europe (soutenu par la Commission européenne). Il anime et pilote le dispositif régional **So Mobilité** (somobilite.fr) d'accompagnement des jeunes à la mobilité internationale et porte les **Centres d'information Europe Direct de Bordeaux - Aquitaine et Poitiers - Vienne et Deux-Sèvres**.

LE BAFA, une formation en 3 étapes

Le BAFA - Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur - est un diplôme d'état qui permet d'encadrer à titre non professionnel, de façon occasionnelle, des enfants et des adolescents en accueils collectifs de mineurs (accueils de loisirs, séjours de vacances...). Le BAFA est aussi une étape utile et conseillée pour devenir animateur professionnel ou s'orienter vers les métiers du travail social, de l'éducation ou de l'enseignement.

Conditions d'inscriptions

- Être âgé de 17 ans au premier jour du stage de formation générale. Il n'y a pas de limite d'âge pour vous inscrire.
- S'inscrire obligatoirement sur le site : www.jeunes.gouv.fr/bafa-bafd ou via l'application mobile. Vous pouvez ainsi gérer l'ensemble de vos démarches et suivre en ligne l'évolution de votre cursus de formation BAFA.
- S'inscrire auprès de l'organisme de formation de votre choix. Vous avez la possibilité de changer d'organisme en cours de cursus.

Une formation en 3 étapes : 2 théoriques, 1 pratique

Le cycle de formation doit être accompli dans un délai de 30 mois maximum à compter du 1er jour de la session de formation générale. Une demande de prorogation d'un an maximum peut être demandée auprès de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale (DDCS) : <http://nouvelle-aquitaine.drdjcs.gouv.fr/>

1. Session de formation générale

Objectif : l'acquisition des connaissances de base : connaissance des enfants et des adolescents, organisation de la vie collective (vie de groupe, hygiène...), sécurité, gestion, réglementation et responsabilité, notion de projets et activités (manuelles, d'expression, jeux...).

Durée : 8 jours en continu ou discontinu en 2 parties au plus sur une période d'un mois.

2. Stage pratique

Il doit être effectué dans les 18 mois qui suivent la fin de la formation générale, dans un accueil collectif de mineurs (séjour de vacances, accueil de loisirs ou accueil de scoutisme). C'est au stagiaire de trouver son stage, mais il peut être aidé par l'organisme de formation. Ce stage peut être rémunéré.

Durée : 14 jours minimum en continu ou discontinu en 2 parties au plus.

3. Session d'approfondissement ou de qualification

La *session d'approfondissement* permet, après avoir dressé un bilan des étapes précédentes, de bénéficier d'apports complémentaires. Elle peut être axée sur un thème ou une dominante : jeunes enfants, adolescents, activités de plein air, environnement, activités d'expression...

Durée : 6 jours minimum en continu ou discontinu en 2 parties au plus sur une période d'un mois.

La *session de qualification* permet d'acquérir une compétence technique et pédagogique dans un domaine spécialisé de l'animation (voile, canoë kayak, activités de loisirs motocyclistes, surveillant de baignade). Certaines sessions de qualification exigent des compétences préalables à l'inscription.

Durée : 8 jours minimum.

Attention ! Pour la qualification surveillant de baignade, un renouvellement est obligatoire tous les 5 ans lors d'un stage spécifique. Contactez la DDCS de votre lieu de résidence :

<http://nouvelle-aquitaine.drdjcs.gouv.fr/>

Délivrance du diplôme

Chaque étape est validée par une évaluation. A l'issue des 3 étapes de formation, le jury BAFA vous déclare reçu, ajourné ou refusé. Si vous êtes ajourné, vous avez 12 mois pour recommencer le stage qui n'a pas été validé.

Les stagiaires reçus obtiennent un diplôme délivré par le Directeur Départemental de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations (DDCSPP).

LE BAFD, une formation en 4 étapes

Après votre BAFA, si vous souhaitez devenir directeur d'accueil collectif de mineurs, vous pouvez suivre la formation BAFD - Brevet d'Aptitude aux Fonctions de Directeur.

Conditions d'inscriptions

- Être âgé de 21 ans au premier jour de la formation. Il n'y a pas de limite d'âge supérieure pour vous inscrire.
- Être titulaire du BAFA ou d'un diplôme, titre ou certificat équivalent ou obtenir une dérogation du directeur régional de la DRJSCS. Dans ces 2 derniers cas, vous devez justifier de 2 expériences d'animation d'une durée totale d'au moins 28 jours, dont une au moins en accueil collectif de mineurs, dans les 2 ans précédant l'inscription.
- S'inscrire sur le site : www.jeunes.gouv.fr/bafa-bafd ou via l'application mobile
- S'inscrire auprès de l'organisme de formation de votre choix

Une formation en 4 étapes

Le cycle de formation doit être accompli dans un délai de 4 ans maximum à compter du 1er jour de la session de formation générale.

Une demande de prorogation d'un an maximum peut être demandée auprès de Jeunesse et Sports : <http://nouvelle-aquitaine.drdjcs.gouv.fr/>

La formation générale et les stages se déroulent en France.

1. Session de formation générale

Ce stage vise à acquérir des connaissances de base permettant d'exercer les fonctions de directeur.

Durée : 9 jours consécutifs ou 10 jours en discontinu, interrompus au maximum 2 fois sur une période de 3 mois.

2. Stage pratique n°1

Il ne peut s'écouler plus de 18 mois entre la session de formation générale et le premier stage pratique.

Stage dans des fonctions de directeur ou d'adjoint de direction dans un accueil collectif de mineurs.

Attention ! vous devez être en situation de direction d'une équipe d'au moins 2 animateurs. Ce stage peut être rémunéré.

Durée : 14 jours minimum consécutifs ou répartis en 2 périodes.

3. Session de perfectionnement

Ce stage de perfectionnement permet de compléter sa formation et de confronter ses expériences.

Durée : 6 jours minimum en continu ou discontinu en 2 parties au plus, sur une période n'excédant pas un mois.

4. Stage pratique n°2

Stage dans des fonctions de directeur dans un accueil collectif de mineurs. Vous devez être en situation de direction d'une équipe d'au moins 2 animateurs. Ce stage est généralement rémunéré.

Durée : 14 jours minimum en 2 périodes maximum.

Délivrance du diplôme

Vous devez rédiger un bilan de votre formation dans un délai maximum d'un an à compter du dernier jour du 2ème stage pratique pour le passage en jury.

Le jury BAFD vous déclare reçu, ajourné ou refusé. Si vous êtes ajourné, vous avez 12 mois pour recommencer le stage ou la formation qui n'a pas été validé.

Les stagiaires reçus obtiennent un diplôme délivré par le Directeur Régional de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale.

Le titulaire du BAFD a une autorisation d'exercer des fonctions de directeur pour une durée de cinq ans.

Le renouvellement de l'autorisation d'exercer est accordé, sous certaines conditions, par le Directeur Régional.

Les organismes de formation



AROEVEN : Association Régionale des Oeuvres Éducatives de Vacances de l'Éducation Nationale

Pour un travail en équipe dans une complémentarité éducative au service des enfants et des jeunes.

Se former à l'AROEVEN, c'est apporter aux stagiaires les compétences techniques, pédagogiques et humaines nécessaires pour être capable :

- de se situer dans les différentes phases d'un projet au sein d'une équipe éducative,
- de maîtriser les situations et les activités dont ils ont la responsabilité,
- de faire des choix pédagogiques en cohérence avec des orientations éducatives clarifiées,
- de prévenir des conduites à risques.



AROEVEN

Tour Paul Victor de Sèze
114 rue Georges Bonnac
33 000 BORDEAUX



05 40 54 70 40



bafa@aroeven-bordeaux.fr



www.aroeven-bordeaux.fr



AROEVEN

13 rue François Chénieux
87 000 LIMOGES



05 55 11 40 05



aroeven.limoges@ac-limoges.fr



www.aroeven-limousin.fr



AROEVEN

29 rue Pierre de Coubertin
86 000 POITIERS



05 49 45 24 34



aroeven.poitiers@aroeven.fr



www.aroeven-poitiers.fr

Les organismes de formation



CEMEA : Centres d'Entraînement aux Méthodes d'Éducation Active



L'expérience BAFA et BAFD aux CEMEA c'est :

- Une expérience humaine ... une expérience de vie de groupe qui enrichit la personne.
- Une pédagogie développant la participation et la responsabilité de chacun depuis 1937.
- Une formation qui s'appuie sur la pratique d'activités et fait redécouvrir le plaisir d'agir et d'apprendre.
- Des temps de réflexion privilégiant des petits groupes d'échange, en partant de l'expérience et des avis de chacun.
- Une formation sur mesure dans laquelle chaque stagiaire construit son parcours en interaction avec les autres.
- Des démarches actives favorisant l'implication des personnes.
- La garantie de trouver une documentation et des ressources ainsi que du matériel pédagogique et diversifié dans chaque stage.

Votre stage est préparé et conduit par une équipe de formation composée d'animateurs, animatrices, directeurs ou directrices d'accueils collectifs de mineurs, qui bénéficient de temps de formation réguliers et organisés par les CEMEA.

« Aux CEMÉA rien n'est enseigné, tout se vit ! » Lise, stagiaire BAFA

« On a appris plein de choses, et ça ouvre encore plus l'esprit. » Iliess, stagiaire BAFA



CEMEA Nouvelle-Aquitaine

11 rue Permentade
33 000 BORDEAUX

23A bd St Maurice
87 000 LIMOGES

26 rue Salvador Allende
86 000 POITIERS



05 56 69 17 92

05 55 34 60 52

05 49 88 07 61



<https://cemea-formation.com>



secretariat@cemea-na.fr

Les organismes de formation



Éducation Environnement

ÉDUCATION ENVIRONNEMENT est membre des réseaux d'éducation à l'environnement : CPIE Béarn, GRAINE Aquitaine, Ecole et Nature.

Sortir dehors, dans la nature, répond à un besoin vital des enfants.

Dans un monde très citadin, où les écrans d'ordinateur renforcent la sédentarisation des enfants, Éducation Environnement s'engage pour que les ACM apportent les plaisirs du contact avec la nature, et développent une relation de solidarité et de coopération : espace de découverte infinie, simplicité de jeux de plein air, utilisation des éléments (terre, eau, sable, arbres, animaux). Créée il y a 30 ans, Éducation Environnement est une association d'éducation populaire, formant au BAFA, BAFD et BPJEPS EEDD. Tous les stages s'appuient sur la nature ordinaire de proximité. Ils permettent à chacun d'acquérir par l'expérience personnelle et collective, une diversité d'approches de la nature : ludique, sportive, artistique, sensible et sensorielle, imaginaire... adaptées aux enfants et réinvestissables à tout type d'ACM (ALSH, SV, camps), en ville ou à la campagne.

Facilitant une vie collective de qualité, nos sessions se déroulent en internat, avec un effectif limité à une vingtaine de participants.



Education Environnement

2 rue Pats
64 260 BUZY

 05 59 21 06 60

 education.environnement.64@wanadoo.fr



www.education-environnement-64.org

Les organismes de formation

ENEP : Ecole Nationale d'Education Populaire



Depuis 2015, plus de 1000 animateurs ont choisi l'ENEP pour leur BAFA. Organisme de formation professionnelle depuis 2008, l'ENEP a également formé près de 700 animateurs professionnels, titulaires des diplômes BPJEPS, DEJEPS et DESJEPS (+ CPJEPS en 2020).

Nous portons une attention particulière au principe de laïcité, à la protection de l'environnement, à l'égalité entre les sexes et aux valeurs de la république: Liberté, Égalité, Fraternité ! Nous souhaitons que nos formations BAFA soient accessibles à tous avec une exigence permanente de qualité pédagogique et logistique. Vous serez ainsi accompagnés par des formateurs et des directeurs diplômés et expérimentés tous militants d'une éducation populaire promouvant la transformation sociale.

La formation BAFA à l'ENEP, c'est :

- acquérir de solides compétences en animation,
- être acteur de sa formation,
- gagner en autonomie et prendre confiance en soi,
- s'ouvrir aux autres,
- développer une capacité d'analyse.



ENEP

ZA du Prouet
51 rue de la Filature
87 350 PANAZOL



05 55 06 06 20



www.enep.fr

Inscriptions en ligne : <http://enep.fr/bafa-nouvelle-aquitaine/>

Les organismes de formation

les francas

L'éducation en mouvement !



Union Régionale des **FRANCAS** de
Nouvelle-Aquitaine

- Fédération Nationale laïque de structures et d'activités, les Francas ont une vocation indissociablement éducative, sociale et culturelle. Ils agissent pour l'accès de tous les enfants et les adolescent-e-s à des loisirs de qualité, en toute indépendance et selon le principe fondateur de laïcité.
- Présents et actifs au niveau local en fédérant des organisateurs de loisirs éducatifs, les Francas, mouvement d'éducation populaire, rassemblent tous ceux qui apportent leurs idées et contribuent par l'action à l'éducation des enfants.
- Les Francas sont rassemblés autour de valeurs – l'humanisme, l'égalité, la solidarité, la laïcité et la paix. Ils s'engagent pour que se développent des loisirs éducatifs de qualité, valorisant la diversité de culture au profit du « vivre ensemble ».

Se former aux Francas c'est :

- Développer des compétences d'expression, d'autonomie, d'attention aux autres, de travail en équipe pour prendre sa place de citoyen attentif à la place de l'enfant dans la société.
- Une préparation à des fonctions et un apprentissage social et citoyen.
- Etre acteur de sa formation.
- Bénéficier d'un accompagnement tout au long de son parcours BAFA, de ressources et de mise en contact avec des organisateurs d'accueil de loisirs et de centre de vacances.



Union Régionale des Francas
de Nouvelle-Aquitaine

44-50 bd Georges V
33 000 BORDEAUX

05 57 77 28 10

alatour@francas-na.fr



csauvaud@francas-na.fr

www.francas-na.fr



www.bafa-lesfrancas.fr

Les organismes de formation

IFAC : Institut de Formation d'Animation et de Conseil



L'Institut de Formation d'Animation et de Conseil se caractérise par :

- **Sa vivacité** : Créé en 1975, l'Ifac est l'une des plus récentes associations nationales d'éducation populaire. Elle porte un regard neuf et des méthodes adaptées à son époque.
- **Son ancrage local** : Grâce à ses délégations locales, l'Ifac adapte son accompagnement et ses outils en fonction des besoins des territoires et des populations, en lien avec les élus.
- **Son projet associatif** : L'Ifac a vocation à accompagner toute personne dans son cheminement vers une capacité à faire ses choix, à affirmer son libre arbitre et sa capacité à agir dans son quotidien comme dans sa vie sociale.
- **Sa pédagogie** : inspiré par les pédagogies différenciées, l'Ifac adapte ses méthodes pour permettre à chacun, à tous les âges de la vie, d'apprendre, de progresser et de se développer.
- **Son indépendance** : l'Ifac s'est construit, en dehors de toute idéologie politique ou partisane, avec une volonté d'accueil de la diversité des pratiques et des idées, dans un esprit laïque et républicain.

L'Ifac se définit comme une école où chaque individu peut s'exprimer, se responsabiliser, coopérer, expérimenter et s'ouvrir sur le monde.



IFAC Gascogne Guyenne
L'Institut de Formation
d'Animation et de Conseil

289 rue de Lille
Parc des Sports
47 000 AGEN



05 53 96 23 20



www.ifac.asso.fr



L'éducation populaire, un engagement

- donner les moyens à tous, tout au long de la vie, de s'épanouir et de vivre pleinement sa citoyenneté,
- disposer des moyens de se former tout au long de la vie,
- agir, en complément de l'école et de la famille, pour favoriser l'égalité des chances,
- proposer aux publics de tous âges des activités et des loisirs de qualité,
- favoriser l'échange culturel et la mixité sociale,
- être l'ambassadrice de la jeunesse en offrant aux jeunes un espace d'expression citoyenne.

Notre projet éducatif

En tant que mouvement d'éducation populaire, la Fédération a l'ambition, à travers chacune de ses actions, de développer l'esprit critique, le goût pour la vie en société, le sens des responsabilités, la convivialité et surtout, l'intérêt pour les autres.

Cela passe par :

- la défense des 6 valeurs fondamentales : l'égalité, la liberté, la fraternité, la participation de tous, la justice sociale, la laïcité,
- l'expérience de toutes les mixités : sociale, culturelle, générationnelle, mixité des genres,
- l'utilisation de 4 leviers d'action majeurs : investir le temps libre pour grandir et s'émanciper, développer les capacités à penser le monde, éduquer et former tout au long de la vie et accompagner les initiatives et les projets.



Léo Lagrange Sud-Ouest
54 avenue BEDAT
33 700 MERIGNAC



05 34 60 87 00



patrick.carrer@leolagrange.org



gilles.lasserre@leolagrange.org



www.bafa-bafd.org

LIGUE de l'enseignement Nouvelle-Aquitaine

Être animateur ou directeur, c'est contribuer activement à l'éducation des enfants et des jeunes dans le cadre de leur temps libre en leur proposant de s'ouvrir à de nouvelles activités, de développer leur propre personnalité, de s'engager dans une société plus juste et plus solidaire.

Se former au BAFA-BAFD au sein de la Ligue de l'enseignement, c'est bénéficier :

- D'un large réseau associatif et de notre réseau des accueils de loisirs et des séjours de vacances pour réaliser vos stages pratique.
- D'une équipe de formateurs aux compétences et expériences variées et complémentaires.
- D'outils adaptés à chaque stage et des contenus de formation en lien avec les réalités du terrain et l'évolution de la société.
- D'une mise en place de méthodes permettant au stagiaire d'être acteur de sa formation en utilisant ses propres potentiels en vue de conduire des projets d'animation et de les évaluer.
- Du respect des différences et d'une vie de groupe riche autour d'un travail d'équipe.

La Ligue de l'enseignement c'est aussi la coordination de missions Service Civique, l'accompagnement de la vie associative, la promotion du sport avec l'Usep et l'Ufolep, la promotion et l'accompagnement de Juniors Associations, la promotion du cinéma avec un peu plus de 1000 séances (cinéma, école, plein air), nos séjours linguistiques, nos classes découvertes...



**LIGUE de l'enseignement
Nouvelle-Aquitaine**
33 rue Saint-Denis
86 035 POITIERS CEDEX



05 49 88 88 29



bafa-bafd@bafa-nouvelleaquitaine.org



www.liguenouvelleaquitaine.org



Les organismes de formation

MRJC : Mouvement Rural de la Jeunesse Chrétienne



Le Mouvement Rural de Jeunesse Chrétienne est une association qui oeuvre pour l'animation et la valorisation des territoires ruraux.

Le MRJC propose aux jeunes ruraux·ales de se réunir en équipe à l'échelle d'une ou plusieurs communes afin d'agir ensemble sur leur lieu de vie. Les actions passent ainsi par des fêtes de village, des échanges internationaux, de l'accompagnement à l'installation agricole, des festivals...

Le MRJC organise également tout au long de l'année des séjours éducatifs, vacances collectives, des formations à l'animation pour expérimenter l'autonomie et la vie en groupe. Il propose aussi des formations et espaces d'échanges sur différents sujets de société (égalité, culture en milieu rural, laïcité...).

Entièrement géré et animé par des jeunes de 13 à 30 ans, le MRJC constitue une expérience d'engagement et de citoyenneté. En permettant aux jeunes d'être acteur·trice·s de l'association et des projets mis en place, le MRJC est un outil d'émancipation et de transformation de la société.



MRJC

84 rue de la Mérigotte
86 000 POITIERS



07 85 02 23 90



vienne@mrjc.org

MRJC

1 place du Docteur Pouget
17 160 MATHA

06 77 26 63 53

charentemaritime@mrjc.org

MRJC

41 bd de la Goblechère
79 300 BRESSUIRE

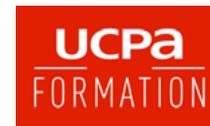
06 07 44 35 88

deuxsevres@mrjc.org

www.mrjc.org

Les organismes de formation

UCPA : Union nationale des Centres sportifs de Plein Air



LA FORMATION BAFA A L'UCPA

Choisir une formation BAFA à l'UCPA, c'est vivre une aventure humaine riche de sens et de valeurs. Forte de ce précepte, la pédagogie appliquée à l'UCPA est basée sur l'énergie du collectif et la mise en action des participants.

Elle se nourrit pleinement des apports en sciences cognitives pour favoriser au mieux les apprentissages : enseignement explicite, structuré et progressif avec des contenus ciblés et concis, des objectifs concrets, un apprentissage par la mise en situation, mobilisation régulière et mise en application de chaque nouvelle connaissance.

Enfin, nos formateurs font preuve d'une attitude bienveillante à l'égard des jeunes et réalisent un accompagnement individualisé visant la réussite et la progression.



UCPA

2 rue Pr Zimmermann
69 007 LYON



09 88 77 78 78



<https://ucpa.com>



Les organismes de formation

UFCV : Union Française des Centres de Vacances et de Loisirs



L'UFCV est une association soutenue par des valeurs fortes : le pluralisme, l'action favorisant le lien social, la laïcité et l'engagement de la personne. Elle agit pour le développement d'actions innovantes au travers de ses différents métiers.

L'UFCV forme les futurs animateurs et directeurs de séjours et d'accueils dans une logique collective, de partage, d'entraide et d'innovation. L'UFCV propose à des jeunes adultes de vivre une expérience éducative originale dans le cadre de ses formations BAFA.

Ce qui nous tient à cœur :

- Que tu sois acteur de ta formation
- Une formation se déroulant dans un esprit d'échange
- Que la liberté d'expression soit réelle
- Exigence et rigueur
- La disponibilité de nos équipes de formateurs

Forme-toi avec nous, près de 35000 stagiaires nous font confiance chaque année, rejoins-les !



UFCV

12 rue Pierre Loti
33 800 BORDEAUX

05 56 56 55 10

05 56 52 57 18

4 rue Lamothe
64 000 PAU

05 59 27 77 67

51 Grand'rue - BP 90983
86 038 POITIERS CEDEX

05 49 38 44 50

05 49 60 27 55

11 rue des Coopérateurs
87 000 LIMOGES

05 55 78 28 93

05 49 38 44 73

48 avenue de Lignan
33 370 FARGUES
SAINT-HILAIRE

05 56 56 55 40



<https://bafa.ufcv.fr>

Et aussi ...



AFOCAL

28 rue de l'Aude
31500 TOULOUSE

Tél: 05 62 71 80 32

www.afofocal.fr



Arc en Ciel

66 rue de l'abbé de l'Épée
La Ruche Bordeaux
33000 BORDEAUX

Tél: 06 64 88 08 70

www.arcenciel-formationsbafa.com



CPCV Sud-Ouest

38 rue Jean Pagès
33 140 VILLENAVE D'ORNON

Tél: 09 77 62 49 05

www.jepassemonbafa.fr



EDF Eclaireuses et Eclaireurs de France

50 rue Giacomo Matteotti
33 100 BORDEAUX

Tél: 05 56 86 41 57

<http://aquitaine.eclcs.fr>



EEUDF Eclaireuses et Eclaireurs Unionistes de France

16 rue du Pied de Vigne
79 800 EXOUDUN

Tél: 06 38 32 84 44

www.eeudf.org



Familles rurales Nouvelle-Aquitaine

Parc d'activité Descartes
Avenue Gay Lussac
33370 ARTIGUES PRES BORDEAUX

Tél: 05 56 51 93 65

<http://www.famillesrurales.org>

Et aussi ...



**Fédération Sportive et Culturelle
de France Nouvelle-Aquitaine**
Maison régionale des sports
2 avenue de l'université
33400 TALENCE

Tél: 05 57 22 42 00
<https://nvlleaquitaine.fscf.asso.fr>



Foyers Ruraux, Union Régionale
17 rue Guiraude
33550 PAILLET

Tél: 05 55 78 47 08
www.bafa-bafd-foyersruraux.org



SGDF Scouts et Guides de France
21-37 Rue de Stalingrad
94110 Arcueil

Tél: 01 44 52 37 37
<https://formation.sgdf.fr>



Scouts Musulmans de France
32 avenue Jean Moulin
31 400 TOULOUSE

Tél: 05 61 52 93 69
www.scoutsmusulmans.fr



**VALT Vacances Animation
Loisirs et Tourisme**
204 rue Mouneyra
33 000 BORDEAUX

Tél: 05 57 81 49 00
www.valt.com

Les aides financières

Le BAFA et le BAFD sont des formations payantes, il existe des aides pour financer une partie ou la totalité de la formation, ces différentes aides peuvent être cumulables.

La Caf, la Région Nouvelle-Aquitaine, les conseils départementaux ou encore la Mutualité Sociale Agricole (MSA), sont des organismes qui peuvent vous aider pour le financement.

Retrouvez la liste de ces organismes ci-après.

CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES (CAF)



Caisse nationale

La CNAF peut attribuer une bourse pour financer le stage d'approfondissement ou de qualification du BAFA.

Il n'y a aucune condition de ressources pour bénéficier de cette aide. Par contre, la demande doit être effectuée dans un délai de 3 mois maximum suivant l'inscription à la session.

Le montant de la bourse est de :

- 91,47 € pour tout type de sessions, hors celles organisées à l'étranger
- 106,71 € pour les sessions « animation de la petite enfance »

Les formulaires de demande sont disponibles auprès des organismes de formation et en téléchargement sur le site de la CAF : www.caf.fr

Caisses départementales

Certaines CAF attribuent des aides en complément de la bourse nationale.

CAF 16, 17, 19, 23, 79, 86, 87

Aide d'un montant de 300 € pour une session de formation générale BAFA (avec hébergement) ou de 100 € (sans hébergement) sous les conditions suivantes :

- être allocataire ou rattaché au dossier allocataire de ses parents
- avoir entre 17 et 25 ans
- être domicilié dans un de ces départements
- avoir un quotient familial inférieur ou égal à 1 200 €
- signer un contrat d'engagement pour le suivi intégral de la formation
- ne pas être pris en charge à 100% par un employeur

CAF 24

Aide d'un montant de 250 € pour le BAFA et pour le BAFD sous les conditions suivantes :

- être ressortissant du régime général ou assimilé
- avoir au moins un enfant à charge ou être à charge au sens des prestations sur le dossier de ses parents
- être bénéficiaire d'une prestation familiale ou du RSA, de l'AAH, de l'APL
- avoir un quotient familial inférieur ou égal à 622 €

CAF 40

Aide d'un montant de 278 € pour la session de formation générale BAFA et de 247 € pour le stage d'approfondissement ou de qualification sous les conditions suivantes :

- être jeune allocataire ou parents allocataires CAF des Landes à caractère familial
- avoir un quotient familial inférieur ou égal à 723 €

CAF 47

Aide d'un montant de 800 € pour le BAFA et de 400 € pour le BAFD sous les conditions suivantes :

- être allocataire ou non s'engageant dans la formation et ne relevant pas du régime agricole
- avoir un quotient familial inférieur ou égal à 705 €

REGION NOUVELLE-AQUITAINE



Aide d'un montant de 200 € pour le BAFA et de 400 € pour le BAFD

- avoir entre 17 et 30 ans
- être domicilié en Nouvelle-Aquitaine
- avoir un revenu fiscal inférieur à 9 700 €

Une attention particulière est portée aux jeunes effectuant ou ayant effectué un service civique dans les 6 mois précédents le dépôt de demande.

REGION NOUVELLE-AQUITAINE
Direction Jeunesse et Citoyenneté
Aides aux brevets BAFA, BAFD, BNSSA
Tél : 05 49 38 49 38

<https://les-aides.nouvelle-aquitaine.fr/>

CONSEILS DEPARTEMENTAUX



Conseil départemental 16

Aide d'un montant de 200 € maximum pour le stage approfondissement BAFA.

- être boursier de l'Éducation nationale ou demandeur d'emploi, salarié ou stagiaire en formation professionnelle
- avoir une rémunération inférieure ou égale au SMIC

Service des sports
31 Boulevard Émile Roux
CS 60 000
16917 ANGOULÊME Cedex 9
Tél : 05 16 09 72 44
<https://www.lacharente.fr>



Conseil départemental 40

Aide d'un montant de 200 € pour le BAFA et de 250 € pour le BAFD

- avoir entre 17 et 30 ans,
- être domicilié dans les Landes
- réaliser ou justifier une mission de service civique, un service volontaire européen d'au moins 6 mois, un mandat de conseiller départemental Jeune, un mandat au sein d'une Association Temporaire d'Enfant Citoyen (ATEC) ou d'une Junior Association.

23 rue Victor-Hugo
40025 MONT-DE-MARSAN Cedex
Tél : 05 58 05 40 40 poste 8506
<http://www.landés.fr>

Conseil départemental 64



Aide d'un montant de 200 € maximum pour le BAFA

- avoir entre 17 et 25 ans
- être domicilié dans les Pyrénées-Atlantiques
- avoir effectué un service civique ou service volontaire européen d'au moins 6 mois, une mission jeune sapeur-pompier ou sapeur-pompier volontaire.

Pôle jeunesse - Kit autonomie
Hôtel du département
64 avenue Jean Biray
64058 PAU CEDEX 9
Tél : 05 59 11 43 57
<http://www.le64.fr>

Conseil départemental 87



Pour le BAFA

- stage de base et perfectionnement avec session « petite enfance » ou « adolescence » : 150 € ou 200 €
- stage de perfectionnement : 75 € ou 125 €

Pour le BAFD

- stage de formation générale : 180 € ou 230 €
- stage de perfectionnement : 105 € ou 155 €
- avoir entre 17 et 25 ans pour l'aide au BAFA
- être domicilié en Haute-Vienne
- avoir un quotient familial mensuel inférieur ou égal à 769 €
- ne pas bénéficier d'une prise en charge du stage par un employeur

Pôle culture, vie associative, tourisme
Mission jeunesse - vie associative
11 Rue François Chénieux
CS 83112
87031 LIMOGES CEDEX 1
Tél : 05 44 00 14 68
<http://www.haute-vienne.fr>



MUTUALITE SOCIALE AGRICOLE (MSA)

MSA des Charentes

Aide d'un montant de 200€ pour la formation générale BAFA et 200€ pour le stage d'approfondissement sans conditions de ressources

- être allocataire MSA Charente ou Charente-Maritime

Service ASS
(Action Sanitaire et Sociale)
1 bd de Vladimir - CS 60000
17106 SAINTES CEDEX
Tél : 05 46 97 50 78
05.46.97.50.76 / 05.46.97.50.79
<https://charentes.msa.fr>

MSA du Poitou

Aide d'un montant de 140 € à 200 € par session BAFA (formation générale et approfondissement) selon le quotient familial

- être affilié à la MSA Vienne ou Deux-Sèvres en prestations familiales
- avoir entre 17 et 25 ans et être considéré à charge

37 rue du Touffenet
86042 POITIERS CEDEX
Tél: 05 49 43 86 79
<https://poitou.msa.fr>

MSA Sud Aquitaine

Aide d'un montant de 260€ pour la formation générale BAFA et 210€ pour le stage d'approfondissement sans conditions de ressources

- être allocataire MSA Landes ou Pyrénées Atlantiques en prestations familiales

70 rue Alphonse Daudet
40280 SAINT PIERRE DU MONT
Tél: 05.58.06.89.86
<https://sudaquitaine.msa.fr>

AUTRES AIDES

Certains organismes (municipalités, centres de loisirs, comités d'entreprises, missions locales...) peuvent, sous certaines conditions, attribuer des aides financières.

Renseignez-vous directement auprès de leurs services.



ZOOM TROUVER UN JOB DANS L'ANIMATION

Le réseau Information jeunesse

<https://www.cidj.com> : offres d'emploi, adresses des sites IJ dans toute la France.

<http://jobs.pourlesjeunes.com> : offres d'emploi en Nouvelle-Aquitaine

Le réseau Profession Sport et Loisirs

<https://nouvelle-aquitaine.profession-sport-loisirs.fr>

Sites web spécialisés

www.planetanim.fr

www.animjobs.com

www.jobanim.com

www.animnet.com

Pour des candidatures spontanées :

Organisateurs de séjours

www.123sejours.com

Organismes d'éducation populaire

www.cnajep.asso.fr rubrique Annuaire

Mairies et accueils de loisirs

www.mon-enfant.fr

rubrique Recherche d'un mode d'accueil

Campings et villages vacances

Se reporter au guide *Trouver un job en Nouvelle-Aquitaine 2020*, rubrique *Tourisme, culture, événementiel*

<http://jobs.pourlesjeunes.com>



Animateur périscolaire

Si vous êtes recruté comme animateur périscolaire, vous êtes chargé de l'encadrement périscolaire dans les écoles maternelles et élémentaires publiques.

Vous accueillez et proposez des activités de loisirs, culturelles ou sportives auprès des 3-12 ans, avant et après l'école et pendant la pause de midi.

Vous travaillez le plus souvent de 15 à 20h / semaine, à proximité ou dans l'enceinte des établissements scolaires et en relation avec les parents et les enseignants.

Le BAFA est souvent demandé. Pour candidater, contactez votre mairie ou les chefs d'établissement.



Contrat d'engagement éducatif

Si vous participez à des fonctions d'animation, de manière occasionnelle, vous pouvez être amené à signer un contrat d'engagement éducatif (CEE).

Les animateurs et directeurs occasionnels doivent être diplômés. Sous Contrat d'Engagement Educatif, ils ne peuvent pas travailler plus de 80 jours sur une période de 12 mois consécutifs.

La rémunération par jour ne peut être inférieure à 2,20 fois le montant brut du SMIC horaire.

www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F23425



Un job dans l'animation avec le SNU !

En 2020, le Service National Universel concernera entre 20 000 et 30 000 jeunes volontaires âgés de 16 à 17 ans. Dans chaque département, un séjour de cohésion sera organisé du 22 juin au 3 juillet.

Des animateurs BAFA vont être recrutés pour l'encadrement et l'animation des jeunes volontaires.

Plus d'infos : www.snu.gouv.fr

Le CRIJ vous informe sur le SNU :

www.jeuneabordeaux.fr

www.jeunealimoges.fr

www.jeuneapoitiers.fr

Calendrier des formations

**Retrouvez le calendrier actualisé des formations
BAFA et BAFA pour l'année 2020 sur
jobs.pourlesjeunes.com**



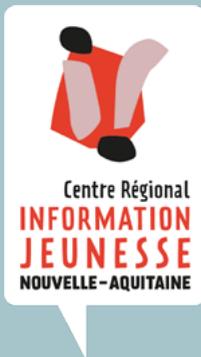
CONTACTS



CRAJEP Nouvelle-Aquitaine

crajep.nouvelleaquitaine@gmail.com

www.crajep-nouvelleaquitaine.com



CRIJ Nouvelle-Aquitaine

Bordeaux : 05 56 56 00 56 – bordeaux@crijna.fr

Limoges : 05 55 100 800 – limoges@crijna.fr

Poitiers : 05 49 60 68 68 – poitiers@crijna.fr

Retrouvez le CRIJ N-A et le réseau sur www.crijna.fr